

PROCÈS VERBAL
École Jean-Baptiste-Meilleur
Réunion du Conseil d'établissement
Mercredi 1^{er} avril 2015

Présents :

MM.

Marc Baudin, titulaire
Pierre Boulanger, représentant de la communauté
Boum Noël, parent d'élève
Mustapha Tiliouine, parent d'élève
Hugo Thibaudeau-Robitaille, parent d'élève
Arnaud Zbinden, parent d'élève

M^{mes}

Annick Houle, directrice
Julie Lachance, secrétaire d'école
Christine Lenoir, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève
Pascale Carrère, psychoéducatrice
Delgertsetesg Tsogdelger, parent d'élève
Odile Maltais, invitée

Absents :

M. Jean Nadeau, parent d'élève
M^{me} Chantal Gagnon, titulaire

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Marc Baudin propose
- Christine Lenoir appuie

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2015

- Marc Baudin propose
- Hugo Thibaudeau-Robitaille appuie

3. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2015

M^{me} Houle nous informe sur les développements concernant la cour d'école.
Notre budget est de 30 000\$ pour tout ce qui est au-dessus du sol.
La décontamination est assumée par le MELS.
M^{me} Houle propose de passer au point suivant pour parler d'avantage de la cour.
Le plan nous sera présenté ce soir.

4. COUR D'ÉCOLE

Les clôtures sont à changer. Avec notre budget de 30 000\$, nous aurons tout ce qui est illustré sur le plan : arbres, but de soccer, panier de basket, etc.

Les arbres ne seront pas retirés, à moins que ce soit absolument nécessaire.

M. Hugo Thibaudeau-Robitaille veut téléphoner à l'architecte afin d'avoir plus d'informations, car il trouve que c'est une erreur de tout asphalter. Selon M^{me} Houle, la CSDM oblige toutes les écoles d'asphalter les cours d'école complètement.

5. BUDGET DISCRÉTIONNAIRE

L'école voudrait un budget de 1500\$ pour des trucs d'informatique, des supports pour nos téléviseurs muraux (qui nous ont été donnés), microphones, etc.

Nous passons au vote : la majorité l'emporte

La proposition est adoptée.

6. MOT DE LA DIRECTION

a) Situation de JBM (inscriptions)

Finalelement, nous ouvrirons seulement une maternelle 5 ans. Toutes les demandes de libre-choix ont dues être refusées. C'est une décision prise par la CSDM.

b) Résolution de budget

M^{me} Houle demande qu'on transfère 30 000\$ du fonds 4 vers le fonds d'embellissement de la cour d'école.

M^{me} Allame propose qu'on se garde un coussin de 4 000\$ pour pouvoir ajouter de la verdure, des arbres ou pour encore pour assumer des imprévus (machinerie, etc.)

Nous passons au vote : la majorité l'emporte

La proposition est adoptée.

c) Calendrier scolaire 2015-2016

Certains congés sont expliqués aux parents qui désirent des détails.

M^{me} Lachance propose

M^{me} Lenoir appuie

d) Photo scolaire

M^{me} Allame propose que le conseil étudiant choisisse eux-mêmes les décors pour leurs photos scolaires. M^{me} Houle s'engage à le faire avec eux.

e) Moyens de pressions

Suite à une discussion ce midi entre les enseignants, il a été décidé de s'en tenir à leur 32 heures par semaine. Ils ne feront plus d'activités en dehors de leur tâche. Ils n'iront donc plus à la piscine, car ça empiète sur leurs pauses. Ce sera pareil pour les sorties au théâtre, à la bibliothèque, etc.

Certains parents expriment leur désaccord, car c'est au détriment des enfants. M. Baudin et M^{me} Carrère tente d'expliquer les raisons de cette décision. Il s'agit d'une proposition faite lors d'une rencontre syndicale et l'ensemble des enseignants de la CSDM devraient suivre également cette proposition. M. Baudin et M^{me} Carrère expriment leur souhait d'avoir l'appui des parents, et de la communauté en général, afin de prévenir une dégradation de la qualité des services aux élèves.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION À 8h15

La présidente,

La directrice,

Christine Lenoir

Annick Houle